

## **PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2021**

Présents : Jean-Claude DOSSETTO, Yolande ENCELLE, Marie-Claire FEREOUX, Carlos FERNANDEZ, Emmanuelle FOGNINI, Catherine GIRARD, Jean-Luc JULIEN, Franck LAROCHE, Laurent LIAUTAUD, Joëlle RICHAUD, Olivier ROGER, Patrice VARAIRE, Gimond WAGNER

Pouvoir : Olivier JACQUELIN à Carlos FERNANDEZ

Absent : Thierry FABRE

Secrétaire : Franck LAROCHE

Le quorum est atteint.

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 mars 2021 est soumis au vote : **unanimité**

Conformément à l'article L.2123-24-1-1 du CGCT, la commune a établi un état présentant l'ensemble des indemnités perçues par les élus siégeant au conseil municipal pour l'année N-1

### **1 – Vote du taux des taxes**

Pas d'augmentation du taux des taxes.

Rappel : le taux de la taxe d'habitation n'est plus voté par le conseil municipal.

TFB : 34,13 %

TFNB : 33,94 %

**Vote : unanimité**

### **2 - Vote du budget primitif**

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
002 - Résultat reporté	268 078,22	011 - Charges à caractère général	188 583,00
013 – Atténuations de charges	13 000,00	012 - Charges de personnel	274 580,00
042 - Transfert entre sections	12 500,00	014 - Atténuation de produits	2 300,00
70 - Prestations de service	42 220,00	022 - Dépenses imprévues	10 000,00
73 – Impôts et taxes	367 758,00	023 - Virement investissement	288 401,09
74 – Dotations et participations	101 788,00	042 - Op. ordre entre sections	6 055,13
75 – Produits gestion courante	44 100,00	65 - Charges gestion courante	68 635,00
76 – Produits financiers	10,00	66 - Charges financières	8 000,00
77 – Produits exceptionnels	600,00	67 - Charges exceptionnelles	3 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>850 054,22</b>		<b>850 054,22</b>

<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
001- Solde investissement reporté	19 973,12	040 - OP. ordre entre sections	12 500,00
021-Virement sect. Exploitation	288 401,09	16-Emprunts et dettes assimilées	56 221,97
024-Produits immobilisations	200,00	20-Immo incorporelles	29 683,60
040-Op. ordre entre sections	6 055,13	21-Immobilisations corporelles	274 780,12
10-Immobilisations corporelles	66 413,00	23-Immobilisations en cours	403 674,00
13-Subventions d'investissement	150 117,35		
16-Emprunts et dettes assimilées	245 700,00		
<b>TOTAL</b>	<b>776 859,69</b>		<b>776 859,69</b>

Les demandes de subvention non encore attribuées ne peuvent être prises en compte dans le budget car il serait déclaré « insincère ». Mais pour demander une subvention il faut que la dépense soit inscrite au budget.

Nous avons donc remplacé les sommes demandées et non encore attribuées dans le cadre des subventions par un prêt qui, bien évidemment ne sera pas réalisé car les dossiers d'investissement ne seront menés à bien qu'après avoir obtenu la certitude de l'attribution de la subvention sollicitée.

**Vote : unanimité**

### **3 – Fonds Régional d'Aménagement Territorial (FRAT) pour les communes de moins de 1 250 habitants : demande de subvention**

Pour l'aménagement du quai de tri sélectif et colonnes enterrées sur le parking d'appoint au bout du mail. Demande maximum 12 000 €.

**Vote : unanimité**

### **4 - Fonds Régional d'Aménagement Territorial (FRAT) : demande de subvention**

Aménagement du bas du Castelas avec création de deux arrêts de bus, d'un parking destiné au covoiturage et à l'optimisation de l'aire de tri sélectif avec, nous l'espérons, l'implantation d'une colonne enterrée pour les ordures ménagères ainsi que le maintien de l'arrêt « Rézo Pouce » et d'une voie de circulation permettant ainsi de créer une entrée et une sortie.

La demande porte sur 30 % du prix HT.

**Vote : unanimité**

## **5 – Amendes de Police**

Demande d'attribution d'un montant de 24 500 € pour la réalisation de 2 arrêts de bus au bas du Castelas, l'un aux normes PMR, l'autre, plus petit, dans le sens la Tour-St Martin.

Cette demande de subvention viendra s'ajouter à celle demandée via le FRAT voté ci-dessus.

**Vote : unanimité**

## **6 – Demande de subvention spéciale au Département de Vaucluse**

Aménagement du carrefour à la sortie Est du village (RD 91 route de La Tour d'Aigues et RD 165 route du Piémont).

Le stationnement sur la chaussée de véhicules à proximité de ce carrefour, le rend particulièrement dangereux, en réduisant la visibilité et la largeur des voies de circulation.

Pour rappel, le marquage au sol actuel n'indique pas une limite de stationnement mais une prolongation du trottoir.

La demande porte sur une subvention à hauteur de 70 % du prix HT des travaux.

**Vote : unanimité**

## **7 – Camion CCFF : demande de subvention**

Demande à la Région Sud sur la base de 35 000 € pour une dépense HT de 47 478,50 € plus la carte grise 495,76 €.

**Vote : unanimité**

## **8 - Vote des subventions aux associations**

Les élus présidents ou membres du bureau d'une association se retirent lors du vote.

- Chasse : 600 : 13 voix
- GV : 600 : unanimité
- 3° âge : 600 : 13 voix
- CS2 : 500 : unanimité
- Clic Soleil'Age : 150 : unanimité
- GDA Sud Luberon : 100 : unanimité
- SPA (chats) : 100 : unanimité

## **9 – Décision du Maire**

Pas d'exercice du droit de préemption urbain sur la vente d'une maison traverse des Crotonnes, parcelle B 1054.

Fin de la réunion à 21h40